



Fiche d'information : Demande de financement dans le cadre du Programme de financement pour les collectivités et organisations (sans but lucratif) autochtones et autres

This form is available in English.

Information

La Gendarmerie royale du Canada (GRC) finance les groupes, les organisations et les collectivités autochtones et non autochtones pour appuyer la prestation de services liés aux armes à feu, en particulier, dans les régions nordiques ou éloignées du pays où l'accès à ces services peut s'avérer difficile. Les priorités en matière de financement sont les suivantes : la prestation du Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu, la formation des instructeurs et des examinateurs en matière de maniement sécuritaire des armes à feu, l'assistance pour les demandes de permis d'armes à feu et la diffusion d'information publique sur le maniement, l'utilisation, le transport et l'entreposage sécuritaires des armes à feu.

Le formulaire de demande de financement a été mis au point à la GRC par le Programme canadien des armes à feu (PCAF) afin de simplifier et de clarifier le processus de demande de financement autant que possible. Les renseignements indiqués dans le formulaire permettent au PCAF-GRC de déterminer l'admissibilité des demandeurs au financement et de prendre une décision relative au financement.

Application

Le formulaire est accessible sur ce [site](#). Si les services Internet sont limités dans votre région, vous pouvez communiquer avec le contrôleur des armes à feu de votre administration ou le préposé local aux armes à feu pour obtenir de l'aide. Une fois rempli, le formulaire doit être transmis à l'adresse courriel CFP_Agreements_AOCO-Ententes_COAA_PCAF@rcmp-grc.gc.ca. Vous pouvez écrire à cette adresse si vous avez des questions concernant le formulaire. Veuillez noter que le financement est limité, et que, par conséquent, le financement ne sera pas nécessairement approuvé pour tous les projets admissibles.



Demande de financement dans le cadre du Programme de financement pour les collectivités et organisations (sans but lucratif) autochtones et autres

À usage administratif

Attention: Lisez la fiche d'information pour obtenir des explications. Utilisez une coche pour indiquer vos réponses (le cas échéant). Imprimez clairement à l'encre bleue ou noire.

A - Renseignements sur le demandeur

Collectivité/Organisation

1. Ma collectivité/mon organisation s'inscrit dans la ou les catégories suivantes :

<input type="checkbox"/> Collectivité des Premières Nations, inuite ou métisse	<input type="checkbox"/> Conseil tribal, organisation autochtone locale, régionale ou nationale
<input type="checkbox"/> Organisation, société ou association sans but lucratif	<input type="checkbox"/> Établissement ou association liée à l'éducation
<input type="checkbox"/> Autre veuillez préciser:	

Personne-ressource principale pour la présente demande

2. a) Nom		2. b) Adresse	
3. a) Courriel	3. b) Télécopieur	3. c) Numéro de téléphone (avec l'indicatif régional)	

B - Projet proposé

Justification de la proposition et exigences

4. Quel est l'objectif de votre projet et comment contribuerait-il au maniement sécuritaire des armes à feu dans votre collectivité?

5. Quelles sont les ressources et l'expérience que vous possédez pour mener à bien ce projet?

6. Si vous avez besoin d'aide pour mener votre projet, notamment de spécialistes, de consultants ou d'autres partenaires, veuillez préciser :

7. Indiquez et décrivez brièvement la ou les collectivités où vous mèneriez votre projet.

C - Options de service en matière de maniement sécuritaire des armes à feu

Prestation du Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu

Proposez-vous d'offrir le Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu? Compte tenu du fait qu'il ne peut y avoir plus de 12 participants par instructeur :

8. Combien d'instructeurs donneraient les cours de sécurité et feraient passer les examens connexes?

9. Combien de cours proposez-vous d'offrir?

10. Combien de participants pensez-vous accueillir?

11. Qui donnerait le ou les cours de sécurité? Ces personnes ont-elles été désignées comme instructeurs du maniement sécuritaire des armes à feu par le contrôleur des armes à feu de votre administration?

12. Où se tiendraient les cours de sécurité? (salle communautaire, salle de classe, etc.)

Demande de financement dans le cadre du Programme de financement pour les collectivités et organisations (sans but lucratif) autochtones et autres

Protégé A
une fois rempli

D - Formation des instructeurs dans le maniement sécuritaire des armes à feu

Si vous proposez que des membres de la collectivité soient formés en tant qu'instructeurs dans le maniement sécuritaire des armes à feu :

13. Combien de personnes suivraient la formation?

14. Qui donnerait la formation?

15. Où et quand se tiendrait la formation?

Veillez noter que les candidats aspirant au rôle d'instructeurs doivent être formés par des maîtres-instructeurs qualifiés dans votre administration. En outre, les candidats qui réussissent la formation doivent être désignés comme instructeurs du maniement sécuritaire des armes à feu par le contrôleur des armes à feu de votre administration.

E - Aide pour présenter une demande de permis d'armes à feu

Si le projet concerne l'aide pour présenter une demande de permis d'armes à feu :

16. Qui fournirait de l'aide aux personnes souhaitant faire une demande de permis d'armes à feu, et quelles sont les qualifications qui leur permettraient d'offrir ce service?

17. À quelle étape du processus l'aide serait-elle offerte?

18. À quel endroit l'aide serait-elle offerte?

F - Sensibilisation au maniement sécuritaire des armes à feu

Si votre projet porte sur la sensibilisation des membres de la collectivité, y compris des personnes qui ne suivent pas le Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu :

19. Qui fournirait des séances d'information et de sensibilisation aux membres de la collectivité, et quelles sont les qualifications qui leur permettraient d'offrir ce service?

20. Votre projet nécessiterait-il des bulletins sur la sécurité en matière d'armes à feu ou d'autres documents connexes qui diffusent les exigences de sécurité énoncées dans *la Loi sur les armes à feu* et les règlements (p. ex. les règlements régissant l'entreposage sécuritaire des armes à feu)?

Oui Non précisez :

Veillez noter qu'à l'heure actuelle, de tels produits de communication sont seulement offerts en français et en anglais.

21. À quel endroit se tiendraient les séances d'information et/ou de sensibilisation?

22. Combien de séances comptez-vous offrir dans le cadre du projet?

G - Autre

23. Si vous envisagez d'offrir un service en matière de sécurité des armes à feu qui ne figure pas dans les options de service indiquées aux sections C, D, E et F ci-dessus, veuillez brièvement décrire ce que vous proposez.

H - Gestion de projet

Gestionnaire de projet

24. Qui serait responsable de la gestion globale du projet, et quelles qualifications permettraient à cette personne de fournir ce service?

Personne ressource pour le projet

25. Qui serait la personne-ressource principale pour le PCAF?

Demande de financement dans le cadre du Programme de financement pour les collectivités et organisations (sans but lucratif) autochtones et autres

Protégé A
une fois rempli

Chargé de projet

26. Qui serait le chargé de projet qui pourrait signer une entente de financement avec la GRC?

Échéancier

27. Quel est l'échéancier proposé pour le projet?

27. a) Date de début (aaaa-mm-jj)

27. b) Date de fin (aaaa-mm-jj)

Veillez noter que le financement est accordé en fonction de l'exercice. Un projet peut débuter au plus tôt le 1er avril d'un exercice donné et se terminer le 31 mars.

I - Plan de communication

28. Comptez-vous élaborer un plan de communication pour informer la collectivité du projet? (Par exemple, informeriez-vous la collectivité à la radio, lors de rencontres communautaires, au moyen de bulletins de nouvelles ou autres?)

Oui Non

J - Plan de travail

29. Qui préparerait le plan de travail du projet?

30. Qui serait chargé de faire rapport de l'état d'avancement et/ou des résultats du projet à la collectivité et à la GRC?

31. Le projet respecterait-il les lignes directrices et les règlements fédéraux, provinciaux et locaux en matière de santé et de sécurité qui s'appliquent à votre collectivité?

Oui Non

K - Budget du projet

Considérations préliminaires

32. Présenterez-vous une demande de financement pour votre projet à une autre source de financement?

Oui Non

33. Dans l'affirmative, veuillez préciser la ou les autres sources de financement :

34. La présente demande est-elle une continuation ou une nouvelle phase d'un projet financé par le passé?

Oui Non

35. Dans l'affirmative, veuillez expliquer :

Composition du budget

Veillez estimer le coût total pour chaque élément du budget proposé. Par exemple, vous pourriez avoir à tenir compte des points suivants :

36. Le cas échéant, le remboursement des frais des instructeurs de sécurité pour la prestation du Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu et/ou pour la formation des candidats aspirant à devenir des instructeurs.

Déplacements, hébergement, repas et frais accessoires pour le personnel de projet, le cas échéant. Pour obtenir des conseils sur l'estimation des coûts, veuillez consulter le lien Web : [Directive en matière de voyages - Annexe](#)

37. a) Hébergement

37. b) Frais accessoires

37. c) Repas

38. Location de locaux pour la prestation de cours sur la sécurité, pour former des instructeurs ou pour des séances d'information sur la sécurité

39. Manuels des participants et examens liés au Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu. (S'il n'y a pas de coûts, veuillez indiquer si vous avez déjà les manuels à votre disposition ou si l'instructeur vous les fournira.)

40. Divers coûts administratifs (veuillez préciser)

Demande de financement dans le cadre du Programme de financement pour les collectivités et organisations (sans but lucratif) autochtones et autres

Protégé A
une fois rempli

41. Autres coûts (veuillez préciser)

L - Formatage du budget

42. Une fois que le budget du projet a été décomposé au point K. 37 - 41 (Composition du budget), il doit être organisé et présenté sous la forme d'un tableau. Le tableau doit énumérer les éléments du projet, accompagnés d'une brève description de ceux-ci aux fins de l'établissement des coûts, et indiquer les coûts totaux. Le tableau de budget ci-dessous, qui illustre ces composantes, a été conçu pour vous orienter dans la préparation de votre propre tableau. Les éléments de chaque budget de projet proposé peuvent différer de l'exemple ci-dessous.

Élément	Description	Montant
Remboursement des frais des instructeurs de sécurité	Nombre d'instructeurs x nombre de jours de formation x tarif de l'instructeur par jour	
Voyager	Billet d'avion de l'instructeur : nombre d'instructeurs x prix du billet. Déplacement en véhicule : nombre de km parcourus x taux par km (voir le lien Web, section K, numéro 37)	
Hébergement	Nombre d'instructeurs x nombre de jours x coût par jour	
Repas et frais accessoires	Nombre et type de repas x nombre de jours x coût par jour (consulter le lien fourni au point K.37, ci-dessus)	
Location de locaux	Nombre de jours x coût par jour	
Manuels des participants et examens	Nombre de manuels et d'examens x coût à l'unité	
Administration	Fournitures de bureau, téléphones/cellulaires, frais de poste, etc.	
Montant total :		